

Versailles, le 23 novembre 2011

PREFET DES YVELINES

*Bureau de la communication interministérielle et  
des relations publiques*

*Pref-communication@yvelines.gouv.fr*

Tél : 01-39-49-75-24 / 79-02

Fax : 01-30-21-22-91

**Nombre de pages (celle- incluse): 3**

## **Traitement d'une cible sous la chaussée de l'A86 Du vendredi 25 novembre 23h au lundi 28 novembre 2011 5h**

Dans le cadre des travaux préparatoires au creusement d'un tunnel sous l'A86 nécessaire à la création de la ligne T6 du futur tramway, une étude préalable de sécurité sous la chaussée de l'autoroute a été réalisée.

**Une cible, qui pourrait être un projectile d'aviation de la seconde guerre mondiale, a été détectée, sous l'A86 dans le sens Créteil/Versailles.** Il convient de la mettre à jour pour identifier le type de cible dont il s'agit puis, éventuellement, la traiter si nécessaire.

**La préfecture des Yvelines pilotera cette opération de sécurité civile qui concernent les départements des Hauts-de-Seine (Clamart, Meudon, Chaville), de l'Essonne (Bièvres) et des Yvelines (Vélizy, Versailles, Viroflay, Buc, Jouy-en-Josas).**

**La période d'intervention commencera le vendredi 25 novembre avec un début des travaux à 23h et se terminera le lundi 28 novembre à 5h.**

### **Circulation et itinéraires conseillés durant les 3 étapes de l'événement**

#### **1) du vendredi 25 novembre à partir de 23h jusqu'au samedi 26 novembre 4h, lors de la mise en place du chantier**

Dans le sens Versailles-Créteil :

Circulation sur une seule voie de l'A86, vitesse limitée à 70 km/h et interdiction de dépassement.

Dans le sens Créteil-Versailles :

Basculement de chaussée avec circulation sur une seule voie, vitesse limitée à 70 km/h et interdiction de dépassement.

#### **2) le samedi 26 novembre de 4h à 14h, lors du traitement de la cible**

Fermeture de l'A86 dans les deux sens :

à hauteur de la sortie 31a (Vélizy) dans la direction Versailles-Créteil et à hauteur de la sortie 30 (Petit Clamart) dans la direction Créteil-Versailles.

#### **Itinéraires conseillés et déviations pour les usagers circulant en Ile de France**

- Dans le sens Versailles-Créteil

Déviations sur l'autoroute A86 à partir de la sortie « 31 A » qui permet de rejoindre la N118 (sortie 5 ) en passant par la commune de Bièvres (RD53).

- Dans le sens Créteil-Versailles,

Déviations mise en place à partir de la sortie « 30 » qui permet de rejoindre la RN 12 (sortie 31) en passant par la commune de Bièvres (RD53).

## **Itinéraires conseillés et déviations pour les usagers venant de province**

- Usagers circulant sur la N12 vers Paris/ Orléans : sortie bretelle 34 a, RD 91, retour sur la N118 direction Paris/ Orléans.

- Usagers circulant sur la N118 vers Versailles : sortie bretelle 8, RD 36, RD 91, retour sur la N12 direction Versailles.

- Usagers circulant sur la N12 vers Paris/ Créteil : sortie sur l'A12, puis A12, A13, retour sur boulevard périphérique direction Paris Créteil.

## **Itinéraires conseillés pour les communes environnantes de l'A 86**

- Pour les habitants des communes de Versailles, Viroflay, Chaville désirant se rendre en direction de Créteil, rejoindre la N118 (carrefour des bruyères) à partir des départementales 10 puis 181.

- Pour les habitants de la commune de Buc, désirant se rendre en direction de Créteil, rejoindre la N118 à hauteur de Bièvres via Jouy-en-Josas.

- Pour les habitants de la commune de Bièvres, désirant se rendre à Versailles, rejoindre la RD 53, prendre la sortie 31 pour rejoindre l'A86.

- Pour les habitants de la commune de Bièvres désirant se rendre en direction de Créteil, rejoindre la N118, prendre la sortie 5 et rejoindre l'A86 à hauteur de la sortie 30.

## **3) du samedi 26 novembre à partir de 14h jusqu' au lundi 28 novembre 2011**

Dans le sens Versailles-Créteil :

circulation sur une seule voie de l'A86 avec vitesse limitée à 70 km/h et interdiction de dépassement

Dans le sens Créteil-Versailles :

Basculement de chaussée avec circulation sur une seule voie vitesse limitée à 70 km/h et interdiction de dépassement

<b>La mise en place d'un périmètre lors du traitement de la cible</b>
---

Afin d'assurer la protection des personnes, l'opération implique également la mise en place d'un périmètre de sécurité. Ce périmètre concerne uniquement les habitants de la Résidence «La Plaine», du n° 24 au n° 40 de la rue du Général Exelmans, à Vélizy.

**Concrètement, il est demandé aux habitants de la résidence de rester confinés dans leur domicile tout au long de l'opération.**

**Les volets des immeubles de cette résidence** devront impérativement être **fermés**. Si les pièces des appartements situés avec vue sur l'A86 ne sont pas pourvus de volets, les résidents ne devront pas se tenir dans ces pièces.

**Les personnes malades**, alitées, à mobilité réduite, bénéficiant de soins médicaux à domicile quotidien ou devant se déplacer pour des motifs médicaux pendant l'opération de traitement de la cible **sont invitées à se faire connaître au plus tôt auprès de la mairie de Vélizy**. Un médecin du SAMU les contactera afin de leur proposer une solution adaptée.

Aucune personne ne sera autorisée à se déplacer dans ce même périmètre de sécurité le samedi 26 novembre 2011, de 4 h du matin à 14 h. Les forces de l'ordre seront chargées de faire appliquer cette mesure de protection.

La réouverture à la circulation piétonne et automobile du périmètre de sécurité interviendra le samedi 26 novembre, à partir de 14 h.

Si la cible est un engin de la seconde guerre mondiale, **cette munition, située à plusieurs mètres sous terre, sera détruite sur place, sous plusieurs tonnes de sable. Cette intervention sera menée par le centre de déminage de Versailles.**

Cette neutralisation contrôlée est **susceptible d'entraîner un bruit plus ou moins intense, susceptible d'être entendu.**

La préfecture des Yvelines a parfaitement conscience des délais très courts qui ont été établis par les services de l'Etat pour la réalisation de cette opération et des conséquences sur la vie quotidienne des usagers.

Les services de la ville de Vélizy et la préfecture font, d'ores et déjà, leur possible pour en atténuer les effets.

Le préfet des Yvelines a confiance dans l'esprit civique de chacun pour que cette opération, qui bénéficiera à tous, se déroule dans les meilleures conditions.